Image not found or type unknown

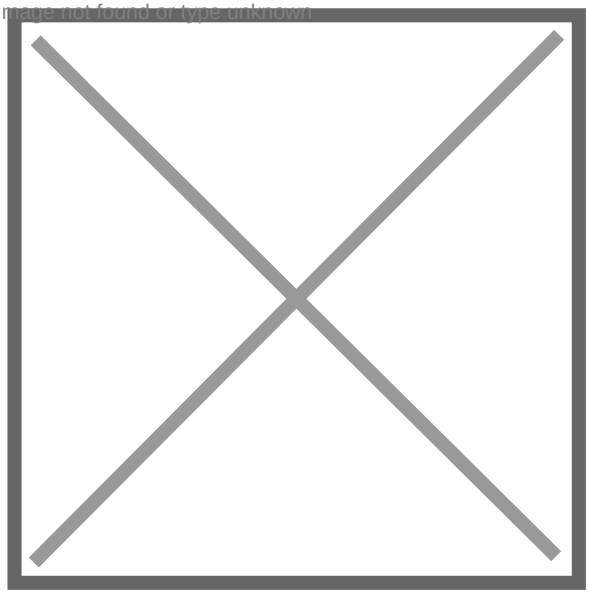

Enfant non ramené par le père

Par **nat89**, le **08/03/2012** à **13:41**

Bonjour,

je voudrai savoir comment faire dans la situation où un enfant (de bientôt 3 ans) a été confié au père pour des vacances par la mère pour une durée de 3 mois convenue. Cela va bientôt faire 6 mois et le père n'a toujours pas ramené la petite fille, la mère l'a appelait de nombreuses fois, il donnait diverses excuses puis il ne répond plus quand on l'appelle.
Il n'y a pas eu de jugement ou quoi que ce soit sur le plan juridique qui a été fait. Les parents se sont arrangés entre eux, le petit garçon restait avec le père et la petite fille avec la mère.

Que peut faire la mère pour récupérer sa fille ? Sachant que le père habite très loin.

Merci de vos réponses,

Cordialement.

Par **Marion2**, le **08/03/2012** à **17:45**

Bonjour,

Lorsqu'il y a séparation des parents, il faut [s]toujours[/s] saisir le JAF pour la garde des enfants !!!

"le père habite très loin"...

C'est-à-dire ?

Par **pat76**, le **09/03/2012** à **18:38**

Bonsoir MARION

A mon avis, le père doit être à l'étranger....

Par **Marion2**, le **09/03/2012** à **19:17**

C'est ce que je pense ....

Il faudrait peut-être voir avec Intrerpol... Tout d'abord déposer une plainte.

Par **pat76**, le **09/03/2012** à **19:27**

Il faut que nat89 saisisse déjà le Procureur de la République qui verra quelle suite donner à l'affaire.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés